



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Retards dans la construction du Grand Paris Express

Question écrite n° 31529

### Texte de la question

Mme Brigitte Kuster attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les retards dans la construction de plusieurs lignes de métro du Grand Paris Express. Ainsi, le 7 juillet 2020, la société du Grand Paris, chargée de construire le supermétro, a confirmé des délais rallongés de trois à huit mois, en raison de la crise sanitaire du covid-19. Cela empêchera donc une mise en service avant les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, contrairement à ce qui était initialement prévu. Les lignes 16 et 17 notamment, prévues pour relier Paris à certains sites olympiques, ne pourront être terminées dans les temps et ne seront donc pas en exploitation pour ce grand rendez-vous sportif. Aussi, elle l'interroge sur les mesures qu'il entend prendre pour éviter une aggravation des retards ainsi que sur les moyens qui seront mis en place pour garantir l'acheminement des délégations sportives et des spectateurs vers les sites olympiques.

### Texte de la réponse

La crise sanitaire de la covid-19, qui a conduit à l'arrêt des chantiers durant le confinement du printemps 2020, a généré des retards estimés entre trois et huit mois dans le calendrier de réalisation du Grand Paris Express. Cependant l'impact précis sur l'ensemble du projet du Grand Paris devrait être connu au printemps 2021. Par ailleurs, le Gouvernement est très attentif au calendrier de mise en service des tronçons des lignes 16 et 17, prévus pour desservir les sites olympiques du nord-est de l'Île-de-France, dont le village des médias, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Une expertise a été lancée par la Société du Grand Paris (SGP) au cours de l'été 2020 afin d'étudier tous les scénarios possibles qui permettraient une mise en service de ces tronçons attendus pour les Jeux de 2024. Les études se poursuivront jusqu'au Printemps 2021. Par ailleurs, une concertation sera menée avec les collectivités locales. Ce calendrier reste naturellement soumis aux aléas de la crise sanitaire, dont il n'est pas certain qu'elle soit terminée en 2021. Enfin, un « Comité des mobilités des Jeux olympiques et paralympiques » a été installé, avec pour mission de coordonner l'organisation des transports liée à cet évènement. Ce comité, qui rassemble l'ensemble des acteurs et notamment Île-de-France Mobilités, accompagne notamment le Comité d'organisation des Jeux dans l'élaboration et la livraison du « plan de transport et de mobilités pour les Jeux olympiques et paralympiques ». L'acheminement des délégations sportives et des spectateurs vers les sites olympiques sera étudié dans le cadre de ce comité, en fonction notamment de la date de mise en service des tronçons des lignes 16 et 17 desservant ces sites.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Kuster](#)

**Circonscription :** Paris (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31529

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 juillet 2020](#), page 5089

**Réponse publiée au JO le :** [9 mars 2021](#), page 2145